

servir ou d'offrir sa vie pour la défense de son pays!

Le discours du trône nous annonce le maintien de la politique de participation au plan de Colombo, avec contribution à l'aide aux pays moins développés. Voilà, certes, une initiative très louable, qui ne devrait donner lieu à aucune discussion sérieuse, quant au principe tout au moins. Pour ma part, j'approuve entièrement cette politique.

Si nous devons lutter contre le communisme,—et je crois que nous devons le faire,—je ne connais pas de meilleur moyen que celui-là pour en arriver à bonne fin. Le relèvement du niveau de vie des peuples arriérés est bien plus de nature à les éloigner des théories du communisme que les bombardements.

Cependant, il ne faut pas oublier que, conformément à l'enseignement évangélique, "l'homme ne vit pas seulement de pain". Il faudrait tâcher de développer l'instruction, l'éducation et la formation religieuse chez ces peuples, tout en laissant à chacun la liberté de ce faire dans le sens et selon la ligne de conduite de ses aspirations nationales. N'essayons pas de changer ces peuples en Occidentaux,—nous nous dirigerions vers un échec certain. Bien plus, nous augmenterions la tendance actuelle de ces peuples à se tourner vers la puissance russe; ce serait, de leur part, une sorte de réaction de défense naturelle facile à comprendre. Et surtout, n'allons pas commettre l'erreur magistrale de fournir à ces peuples des armes et des munitions, dont ils pourraient tout aussi bien se servir contre nous.

D'ailleurs, il faudrait ancrer chez ces peuples l'impression profonde que la civilisation occidentale repose sur des principes et des vérités essentielles qui libèrent l'esprit, et non pas sur les armes qui asservissent les corps. En un mot, tâchons de leur faire aimer la paix créatrice plutôt que la guerre destructive.

Depuis quelques semaines, je me suis efforcé de sonder l'opinion des citoyens du comté de Beauce en ce qui concerne le budget militaire du Canada.

Je suis certain que la grande majorité a été effarée par l'annonce du budget de 5 milliards.

J'espère qu'à l'avenir les souteneurs de la participation à fond seront satisfaits et qu'un certain journal de Montréal ne représentera plus le ministre de la Défense nationale avec un sabre de bois et un képi de paille.

L'honorable chef de l'opposition officielle, le 1<sup>er</sup> février courant, a proposé un amendement au discours du trône. Les paragraphes 1 et 2, à mon humble avis, renferment des énoncés trop vagues pour que je puisse y donner mon adhésion. Sans le dernier para-

graphe, j'aurais certainement voté contre l'amendement. Cependant, ce dernier paragraphe entraîne mon adhésion entière et spontanée. Je le cite:

Nous regrettons que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas su prendre des mesures efficaces en vue de combattre l'inflation et la hausse rapide du coût de la vie.

Monsieur l'Orateur, en songeant au niveau élevé du coût de la vie et en voyant que cette élévation, toute proportion gardée, frappe beaucoup plus durement le pauvre citoyen que le riche, précisément parce qu'elle atteint surtout les objets de consommation dont le pauvre ne peut se passer, comme la nourriture et le vêtement; de plus, sachant que le Gouvernement projette l'établissement d'une régie qui entraînerait le gel des prix à leur niveau actuel, pendant que les salaires, qui n'ont pas augmenté au même rythme, seraient eux-mêmes gelés à un niveau relativement bas, je ne peux m'empêcher de voter en faveur de l'amendement, même si les deux premiers paragraphes ne me plaisent pas.

Quant au sous-amendement, proposé par l'honorable représentant de Rosetown-Biggar (M. Coldwell), il reconnaît que le Gouvernement a adopté une attitude pratique à l'égard du conflit coréen. Je ne partage aucunement son avis et je l'ai déclaré catégoriquement en cette Chambre le 2 septembre dernier. Cependant, sous cette réserve, je voterai tout de même pour le sous-amendement, parce qu'il blâme le Gouvernement à bon droit, à mon avis, d'avoir adopté une ligne de conduite peu sage et prématurée relativement à la résolution par laquelle on demandait de déclarer la Chine pays agresseur.

En terminant, je désire ajouter un mot au sujet du drapeau national que le Canada, comme tous les pays qui se respectent, devrait posséder.

Les 17 et 18 novembre dernier, j'ai assisté à St-Georges et à St-Joseph de Beauce à deux belles manifestations organisées pour commémorer le souvenir des Canadiens qui sont morts au cours des deux grandes guerres, au nombre desquels on compte de nombreux citoyens de la Beauce. Aux deux endroits les cérémonies ont été touchantes et bien réussies. J'en félicite les organisateurs.

Dans un de ces deux endroits on a présenté un tableau vivant où l'on voyait de distingués vétérans du comté de Beauce monter la garde autour du corps d'un soldat canadien tombé au champ d'honneur. Ce soldat canadien, mort pour son pays, entouré d'autres compatriotes qui avaient généreusement offert leur vie, était enveloppé d'un linceul, qui me semblait bien être un drapeau, mais sur lequel je cherchais vainement quelque chose qui